

quotidiens de compensation, cela pourrait nuire aux banques étrangères auxquelles elle devrait de l'argent. Un défaut de paiement pourrait entraîner une réaction en chaîne qui se répercuterait sur l'Europe et sur l'Amérique du Nord. Mais ce scénario n'est pour le moment pas très menaçant parce que le gouvernement japonais et la Banque du Japon ont donné des assurances que les banques menant des transactions internationales ne seront pas autorisées à renier leurs grandes obligations, et aussi parce que les problèmes des grandes banques sont en train de se résorber.

Les faiblesses des banques japonaises affectent leur capacité d'emprunter des fonds. La « prime Japon » jusqu'à récemment exigée sur les marchés internationaux a eu un effet négatif sur les bénéfices. Devant l'accroissement de leurs coûts, les banques japonaises pourraient réduire les projets qui dépendent de fonds empruntés, ce qui affecterait négativement les firmes japonaises opérant au pays et à l'étranger²⁵. La crise financière pourrait aussi ralentir la croissance économique au Japon, et limiter ainsi la demande d'importation²⁶.

La crainte que la crise financière japonaise n'affecte sensiblement les investissements japonais de portefeuille à l'étranger fait aussi l'objet d'un débat. Si elle accentue la stagnation économique au Japon, la crise financière pourrait réduire l'investissement intérieur. L'écart entre l'épargne et l'investissement intérieurs s'en trouverait élargi. Sur le court terme, cette situation entraîne des mouvements de fonds plus importants à l'étranger²⁷. L'abaissement des taux d'intérêt au Japon, associé à une politique monétaire expansionniste, rendrait aussi plus attrayant l'investissement à l'étranger. On croit toutefois également qu'il y a peu de chances de pouvoir

1^{er} avril 1994 - 31 mars 1995, 12 juin 1995, p. 170.)

²⁵ C'est-à-dire en supposant que la structure du *keiretsu* empêche les firmes de souscrire du capital directement sur les marchés internationaux ou d'utiliser d'autres sources de financement.

²⁶ Cela pourrait affecter négativement les exportations canadiennes au Japon, qui représentent actuellement environ 4,5 % de toutes nos exportations. (Voir Statistique Canada, Le commerce international de marchandises du Canada, novembre 1995, publication n° 65-001-XPB). On a toutefois constaté que le déclin post-emballement aux plans des salaires réels et de la sécurité d'emploi a amené les consommateurs japonais à accepter plus difficilement de payer des prix gonflés pour l'achat de produits nationaux. Cette nouvelle « frugalité » dans les préférences des consommateurs pourrait avantager les importations de produits canadiens. R. Wright, *op. cit.*, p. 48.)

²⁷ D. Ostrom, *op. cit.*, p. 13.